



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Délégation d'Ille-et-Vilaine

Assemblée annuelle

14 décembre 2019

Déroulement de la matinée

09h00 – 09h15 :

- **Café d'accueil**

09h15 – 10h15 : Présentation de l'UNAFAM délégation d' Ille -et- Vilaine

- **Introduction par Anne-Marie KERJEAN, déléguée départementale**
- **Bilan des activités 2019 par les référents de pôles**
- **Bilan financier par Etienne CHANSON**
- **Perspectives 2020 par Anne-Marie KERJEAN**

10h15 – 11h00 : Intervention de François PILET – Référent école de L'UNAFAM

- **Accueil de parents d'enfants et d'adolescents en difficulté : les dispositifs proposés par l'UNAFAM**
- **Information sur la mise en place de la formation Premiers Secours en Santé Mentale**

11h00 – 12h00 : Clubhouse

- **Présentation de Clubhouse France par Laura MORILLAS**
- **Présentation du projet de création d'un Clubhouse à Rennes par Hervé BOUDET et Josyane LEMOINE**

Pot de l'amitié

Qui sommes nous ?

L'UNAFAM

Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Association créée en

1963

reconnue d'utilité publique depuis

1968



Plus de 14 600 adhérents

L'UNAFAM

concentre son action au profit de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères :

- **schizophrénie**
- **troubles bipolaires**
- **dépressions sévères**
- **psychoses graves**
- **troubles obsessionnels compulsifs**

reçoit également les parents d'enfants et d'adolescents ayant des :

- **troubles psychologiques**
- **troubles psychiques**
- **troubles du comportement**

Mission prioritaire de l'UNAFAM

Apporter un soutien aux familles par :

- L'accueil
- L'écoute
- L'information

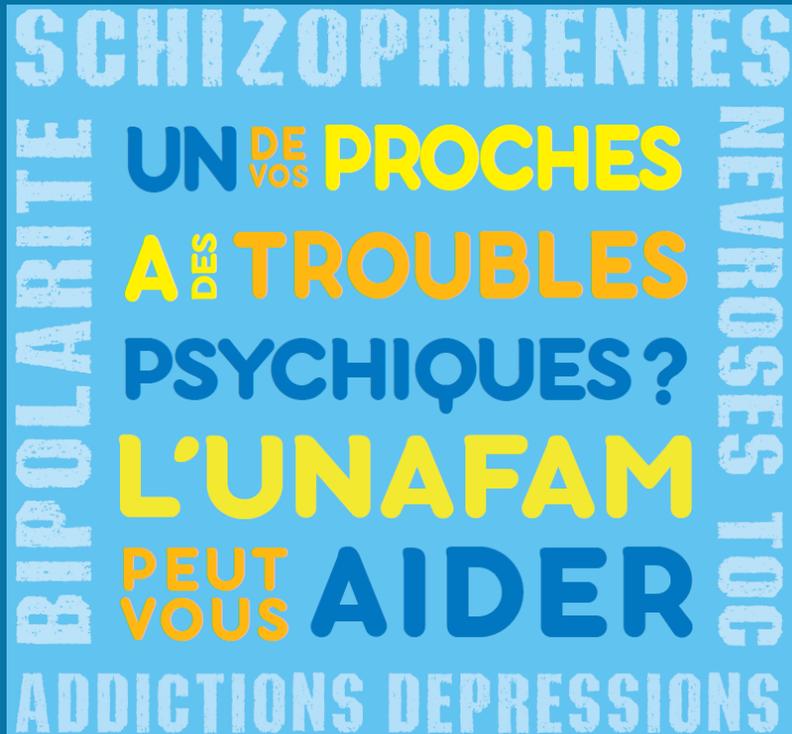
Favoriser l'intégration des usagers dans la vie quotidienne

- **Éviter les ruptures de soins**
- **Veiller à ce que les usagers bénéficient des ressources**
- **Œuvrer pour trouver des solutions de logement**
- **Soutenir la création de structures d'accompagnement**
- **Veiller à un accompagnement adapté**
- **Aider les aidants familiaux et sociaux**
- **Promouvoir des structures facilitant une activité occupationnelle ou professionnelle**

L'UNAFAM s'engage en faveur de l'intérêt général

- **Lutte contre la discrimination des personnes malades et/ou en situation de handicap psychique, cherche à faire changer le regard sur les personnes en souffrance psychique et leurs familles**
- **Représente des usagers dans les instances médicales, médico-sociales et sociales**
- **Participe aux instances consultatives chargées de définir la politique de santé mentale**
- **Promeut et soutient la création de structures d'accompagnement**

L'UNAFAM présente sur toute la France



- 13 délégations régionales
- 99 délégations départementales
- 300 sites d'accueil de proximité
- Plus de 2000 bénévoles

La délégation de l'Ille-et-Vilaine

Rapport d'activité 2019

Personnes concernées par la maladie et le handicap psychique

Estimations – Ile-et-Vilaine

À partir des données INSEE 2016

Population de
l'Ile-et-Vilaine
1 051 779 habitants

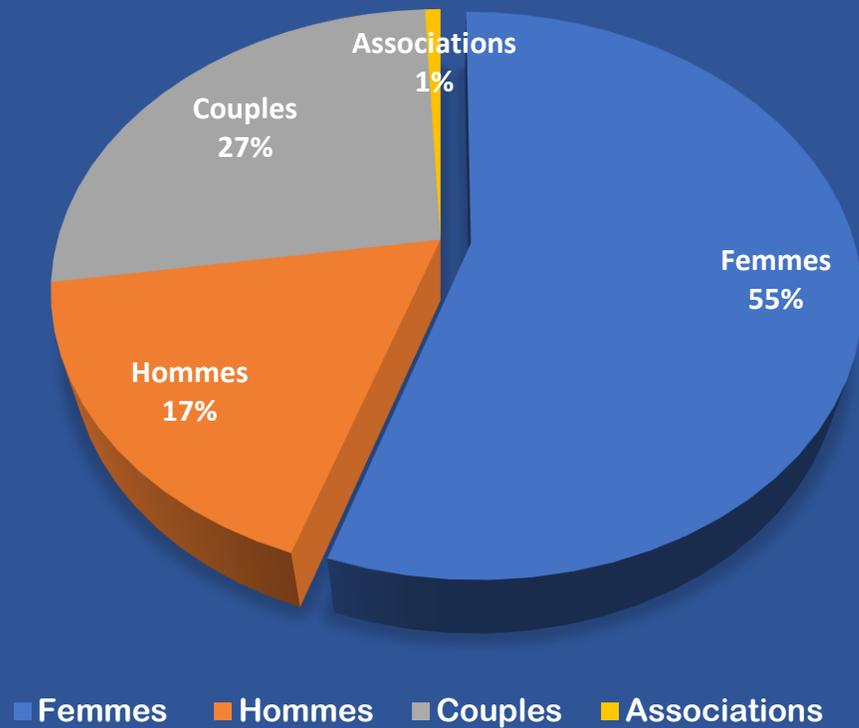
Pourcentage de
personnes touchées
par des troubles
psychiques

3%
soit une estimation
de
31 553
personnes

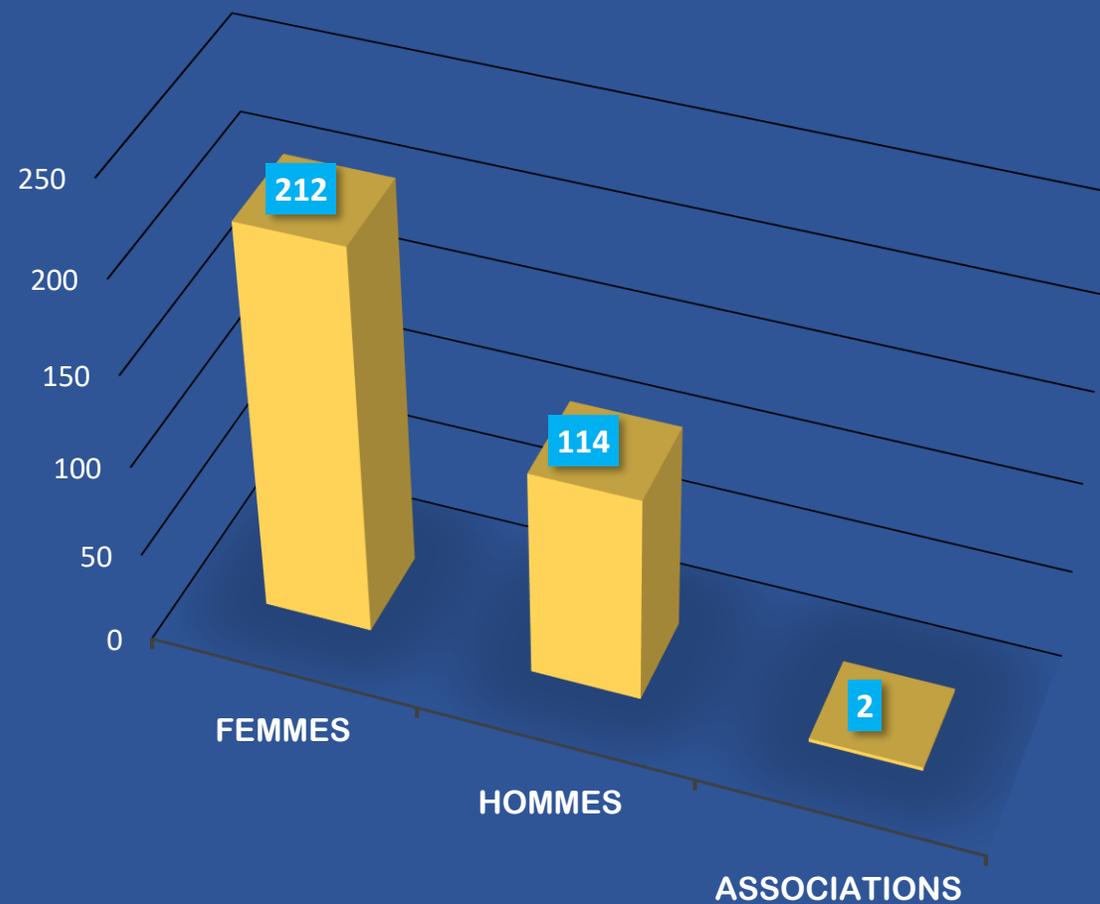
Personnes de
l'entourage
impactées par la
maladie ou le
handicap psychique
d'un de leur proche

4%
soit environ
42 071 personnes

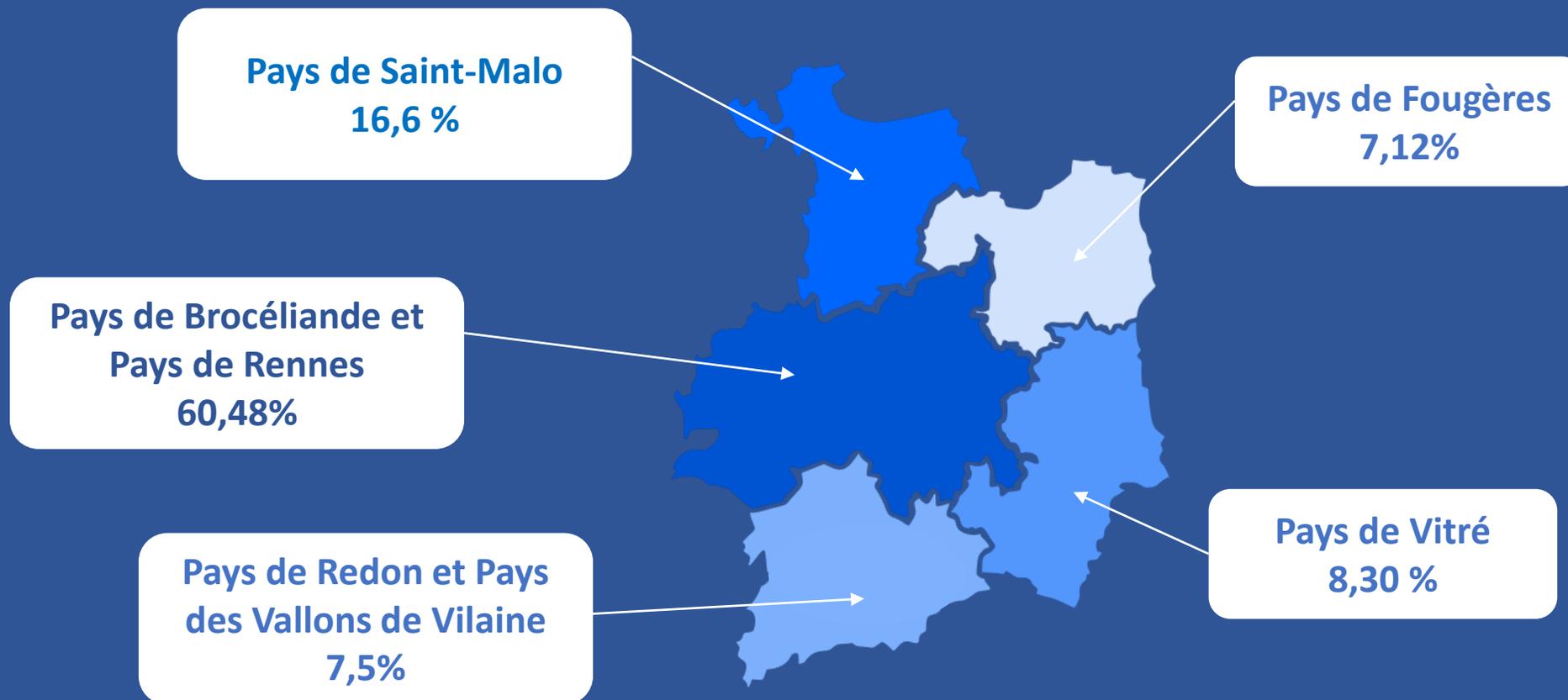
259 adhésions au 31/12/2018



328 adhérents à la délégation Ille-et-Vilaine au 31/12/2018



Répartition des adhésions par pays au 31/12/18



En 2019

L'action de la délégation d'Ille-et-Vilaine se traduit par :



L'accueil d'environ
145 familles



heures
de bénévolat
3 ETP



L'investissement de
32 bénévoles



40 000 km
parcourus par les
bénévoles

Soutien à l'entourage

Aide à l'entourage



Permanence téléphonique

Les messages sont enregistrés sur le répondeur en cas d'indisponibilité. Les personnes sont rappelées dès que possible



Accueil individuel en permanence
Assuré par un binôme de bénévoles



2 Groupes de parole
Animés par un(e) psychologue et un bénévole
engagement sur plusieurs séances

Rennes
Saint-Malo



Groupe Accueil échange (Rennes)

Animé par 2 bénévoles et une infirmière en psychiatrie



Cafés conviviaux

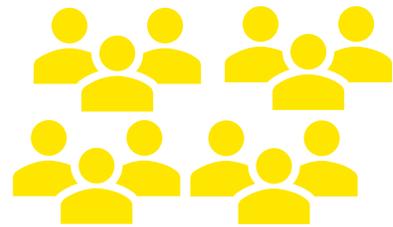
Échanges thématiques



Groupe d'entraide des aidants (St Malo)

Animé par 2 bénévoles

Accueil individuel lors des permanences



20 bénévoles
Impliqués dans la
mission accueil
physique



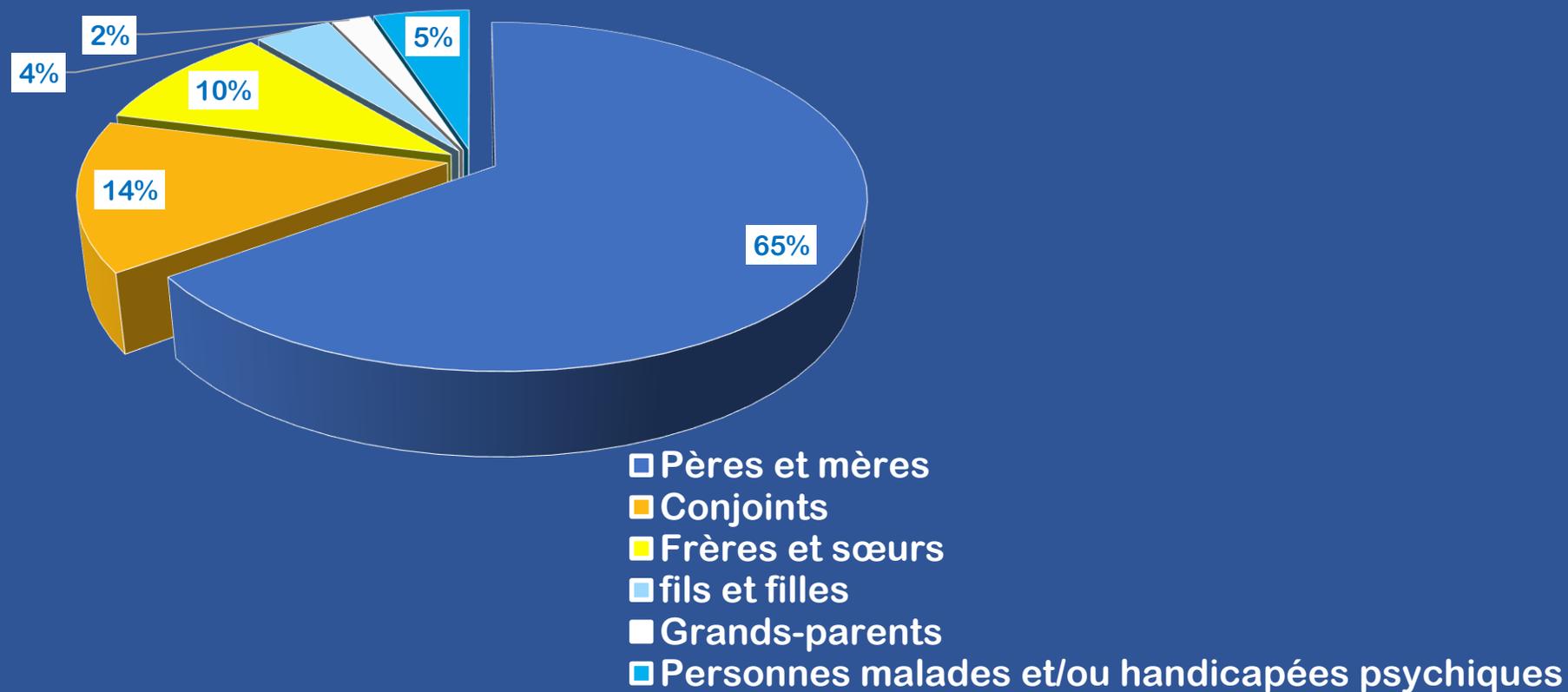
145 personnes
reçues dont 80%
personnes pour la
première fois



Amplitude horaire
de chaque
permanence
02h00 à 03h30

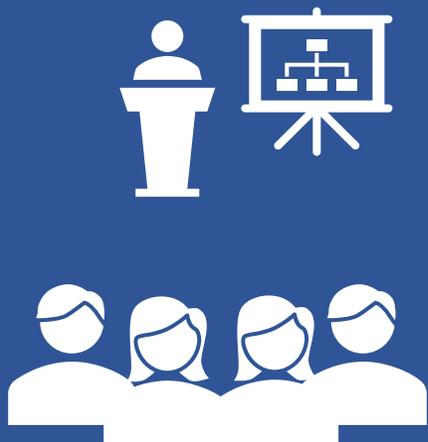
Profil des personnes accueillies – liens avec la personne en souffrance psychique site de Rennes

Période de référence du 20/11/18 au 03/12/19





**L'accueil est assuré par
des pairs bénévoles
ayant eux-mêmes dû faire
face aux troubles psychiques
de leur proche**



**Afin d'assurer au mieux, leur
fonction, ces bénévoles ont suivi
une formation spécifique
au siège UNAFAM, à Paris**

Orientation - Information



Les bénévoles aident
les familles à
s'orienter vers les
organismes
compétents

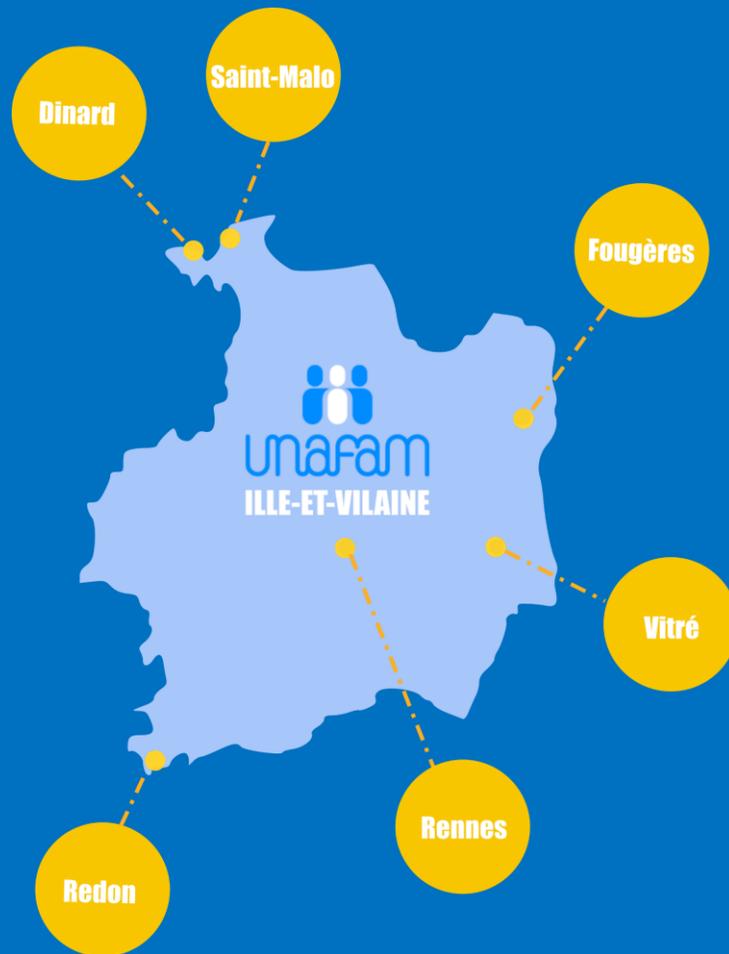


- **MDPH**
Maison Départementale des personnes handicapées
- **CMP**
Centres Médico-Psychologique
- **GEM**
Groupes d'Entraide Mutuelle
- **Service écoute-famille**
Siège UNAFAM

Nous rencontrer

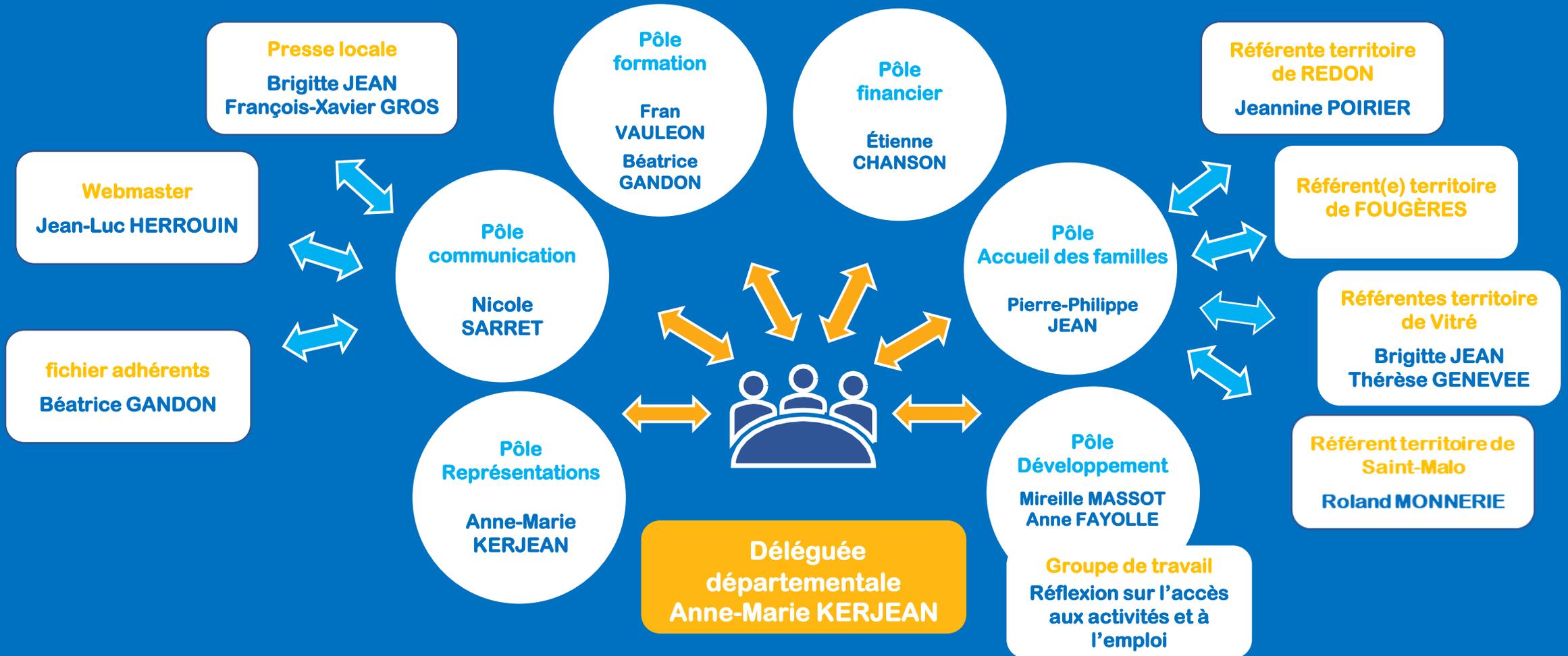
6 sites

Les points d'accueil de la délégation Ille-et-Vilaine



Fonctionnement associatif

le bureau – les pôles – les référents



La gouvernance



Réunion de bureau

3 par semestre

Comptes-rendus communiqués à
l'ensemble des bénévoles



Rencontre des bénévoles

Une par trimestre

Invitation des adhérents

Formations

à destination de l'entourage



- **Journée d'information sur les troubles psychiques**

- 2 sessions d'une journée :

- À Rennes
- À Bain-de-Bretagne

- **Mieux communiquer avec son proche bipolaire**

- 1 session de deux jours :

- À Rennes

Formations suivies par les bénévoles



En 2019 11 bénévoles ont suivi 41 jours de formation

- **Formation initiale – 2 personnes**
- **Accueil des pairs aidants – 1 personne**
- **Accueillir les parents d'enfants et d'adolescents – 2 personnes**
- **Formation continue Prospect – 1 personne**
- **MDPH Adulte – 1 personne**
- **MDPH enfant – 2 personnes**
- **Référent parcours pénal – 2 personnes**
- **Représentation des usagers – 1 personne**
- **Responsabilité – 2 personnes**
- **Questions d'Emploi – 1 personne**

Interventions auprès de publics divers



7 interventions

PUBLICS

- Étudiants en travail social - Rennes (2h00)
- Chauffeurs Véhicules Sanitaires Légers Enfants - Rennes (2h30)
- Bibliothèque vivante - Champs libres - Rennes (3h00)
- Assistants de service social – Rennes (journée complète)
- Salariés de l'entreprise Yves Rocher – La Gacilly – Rennes (3 jours)
- Professionnels SEA (Sauvegarde de l'enfance à l'adolescence) (2 jours)
- Étudiants à l'IFSI de Dinan

Temps forts associatifs

Évènements

Rencontres conviviales, galettes des rois...

- Fougères
- Saint Malo
- Redon
- Rennes
- Vitré

Semaines d'information sur la santé mentale Thème santé mentale à l'ère du numérique

- Fougères
- Saint Malo
- Redon
- Rennes
- Vitré

Animation :
Casque réalité virtuelle
expérience immersive
(Rennes)

Forum des associations

- Fougères
- Saint Malo
- Redon
- Vitré

Forum des étudiants

- Rennes

Partenaires

L'UNAFAM est partenaire de :

- **ARS (Agence Régionale de Santé)**
- **Établissements ou structures de soins psychiatriques publics et privés**
- **Structures d'accompagnement dédiées au handicap psychique (ESAT, ESMS, GEM...)**
- **Collectivités locales (Conseil départemental, MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées, CCAS - Centre Communal d'Action Sociale, CLIC Centre Local d'Information et de Coordination...)**
- **CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)**

Représentations

Secteur sanitaire, social et médico-social

En 2019



30

**Représentations
et groupes de
travail
dans le secteur
sanitaire**



50

**Représentations
Au total**



20

**Représentations
et groupes de
travail
dans le secteur
social et
médico-social**



Agence Régionale de Santé

**Commission territoriale
de santé**

2 bénévoles

**Projet territorial de
Santé Mentale**

6 bénévoles

ARS - Conseils Territoriaux de Santé

« Le CTS, conseil territorial de santé est une instance qui a vocation à participer à la déclinaison du projet régional de santé et en particulier à l'organisation des parcours de santé en lien avec les professionnels du territoire » (Site de l'ARS)

bénévoles présents dans les CTS

Conseil Territorial de Santé Saint-Malo-Dinan
1 titulaire

Conseil Territorial de Santé Rennes-Redon-Fougères-Vitré
1 Titulaire + 1 suppléant

CLSM - Conseils Locaux de Santé Mentale

CLSM de Rennes

4 bénévoles

CLSM de Saint-Malo

1 bénévole

Projection d'une vidéo de présentation des CLSM
(Source : Centre National de ressources et d'appui des CLSM)

Commission Des Usagers

La CDU a été instaurée par la loi de 2016. Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des malades et de leurs proches

Renouvellement des CDU - représentants des usagers mandatés depuis le 22/11/19

6 bénévoles répartis dans les CDU suivantes :

- **Centre hospitalier de Redon : 1 titulaire**
- **Centre hospitalier Guillaume Regnier : 1 titulaire - 1 suppléante**
- **Centre hospitalier universitaire de Rennes : 1 titulaire**
- **Polyclinique Saint Laurent - Rennes : 1 suppléante**
- **Centre Hospitalier de Saint-Malo : 1 titulaire**
- **Centre La Thébaudais à Rennes : 1 titulaire**
- **Clinique de l'Espérance à Rennes : 1 suppléante**

Commission Départementale des Soins Psychiatriques

La CDSP a été créée par la loi de juin de 1990 et renommée par la loi du 5 juillet 2011.

Elle est chargée d'examiner la situation des personnes admises aux soins sans consentement.

Elle visite des hôpitaux. Elle consulte les registres relatifs aux délais d'hospitalisation ainsi que ceux concernant la durée des mises en isolement et contention.

Elle reçoit les plaintes des patients hospitalisés sous contrainte et rend un rapport à l'ARS

1 bénévole

Conseil de surveillance

Ses missions se concentrent sur :

- les orientations stratégiques
- le contrôle permanent de la gestion de l'établissement

Le conseil de surveillance comprend trois collèges au sein desquelles siègent :

- des représentants des collectivités territoriales
- des représentants personnels de l'établissement
- des personnalités qualifiées, dont des représentants d'usagers

Son président est élu parmi les représentants des collectivités territoriales et les personnalités qualifiées



2 bénévoles :

- 1 au CHGR
- 1 à l'Hôpital de Saint-Malo

MDPH - Maison Départementale Des Personnes Handicapées

Commission exécutive – COMEX

Elle définit la politique générale de l'institution et en assure la gestion

1 bénévole

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)

Elle prend toutes les décisions concernant les aides et les prestations au regard de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH (besoins de compensation et élaboration du plan personnalisé de compensation du handicap. La MDPH envoie les notifications d'orientation, aux personnes concernées, AAH, SAVS, SAMSAH, RQTH...)

4 bénévoles siègent dans cette commission alternativement 2 fois par semaine

Des bénévoles membres de Conseils d'administration

- **ESAT des Maffrais**
- **ESAT Châteauneuf**
- **GEM Stratagem**
- **Collectif handicap 35**

Bilan financier

Bilan 2019 – Budget prévisionnel 2020

Dépenses 2019

15 300€

Recettes 2019

15 300€

(dont 55% de subvention, 27% de quote-part de cotisation, 16% de dons)

le compte de gestion 2019 montre une année 2019 équilibrée

Budget 2020

16 340€

Adhésion

BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Adhérer à l'Unafam, c'est aider les familles à aider les malades psychiques !

OUI, je choisis d'adhérer pour soutenir le combat de l'Unafam.

Cotisation	
<input type="checkbox"/> Foyer non imposable	14 € <small>Joindre un justificatif</small>
<input type="checkbox"/> Adhérent actif	63 € <small>Si vous payez un impôt sur le revenu, le reçu fiscal que vous recevrez vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % de votre adhésion. Chaque membre bénéficie du même accueil mais peut choisir de contribuer à hauteur différente aux actions de l'UNAFAM et de la délégation dont il dépend.</small>
<input type="checkbox"/> Adhérent souscripteur	100 €
<input type="checkbox"/> Adhérent donateur	250 €
<input type="checkbox"/> Adhérent bienfaiteur	400 €

DÉDUCTION FISCALE
66% (Voyez au verso)

Les adhérents reçoivent la revue trimestrielle *Un Autre Regard*.

Votre carte d'adhérent et votre reçu fiscal, si vous êtes imposable, vous seront adressés dès réception de votre bulletin.

Date...../...../.....

SIGNATURE ►

Déduction fiscale

66 %

DE VOTRE COTISATION SONT DEDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS.
63 € ne vous coûtent réellement que 21,42 €.

DONS

Le montant des dons, pour l'année 2019 s'élève à 2448 €.

Vous avez été nombreux à faire un don à l'association, soyez en vivement remerciés.

Projets en cours et à venir

Actions et perspectives 2020

- **Sensibiliser le grand public pour améliorer la compréhension des maladies et du handicap psychique**
- **Pérenniser les actions existantes, tout particulièrement celles de soutien aux familles**
- **Continuer à organiser des cafés rencontre (thèmes proposés : logement programmé le 23 janvier 2020, alimentation, emploi et activités)**
- **Participer à la SISM 2020 du 16 au 29 mars sur le thème : SANTE MENTALE ET DISCRIMINATIONS**
- **Développer des compétences spécifiques pour accueillir les parents d'enfant(s) et d'adolescent(s) qui souffrent de troubles du comportement**
- **S'investir dans la problématique de l'emploi accompagné**

Actions et perspectives 2020

- **Participer au PTSM35 (Plan Territoriale en Santé Mentale), à la réflexion et à l'élaboration de propositions pour « un parcours de vie en Santé mentale sans rupture »**
- **Développer la notoriété de l'UNAFAM35 vers le tout public par une communication plus efficiente et diversifiée**
- **Favoriser le recours aux référentes « parcours pénal », si nécessaire**
- **Développer l'axe des formations : Premiers Secours en Santé Mentale**
- **Organiser une journée d'information troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent**
- **Se faire connaître pour obtenir plus d'adhérents et renforcer l'équipe des bénévoles**

Le bureau UNAFAM vous remercie de l'intérêt que vous portez au fonctionnement de notre délégation et vous souhaite une belle fin d'année.

Merci
de votre attention et de votre participation

Permanence - accueil individuel



DINARD

23 rue de la vallée

1^{er} mardi du mois

15h00-17h00

ou sur rendez-vous

07.83.00.60.70

Permanence – accueil individuel



FOUGÈRES

**Aux ateliers
9 rue des Frères Déveria**

Sur rendez-vous

02.99.53.88.93

Permanence - accueil individuel



REDON

**Ressources Santé
2 grande rue**

sur rendez-vous

07.67.45.98.10

Permanence - accueil individuel



RENNES

**4 avenue d'Italie – Tour Sienne
Rez-de-chaussée à gauche**

Tous les mardis

15h00 -18h30

02.99.53.88.93

Permanence - accueil individuel



SAINT-MALO

**Local d'Espoir 35
1 avenue des comptoirs**

1^{er} mercredi du mois

**10h00 -12h00
ou sur rendez-vous**

07.83.00.60.70

Permanence – accueil individuel



VITRÉ

**Centre social
27 rue Notre-Dame**

Sur rendez-vous

02.99.75.04.60

Durant les permanences
demander l'UNAFAM

Groupes de parole



RENNES

**Groupe de parole fermé
engagement sur 9 séances**

1 fois par mois

18h00-20h00

Groupe d'accueil échange ouvert à tous

1 fois par mois

18h00-20h00

Groupes de parole



SAINT-MALO

Groupe de parole

1 fois par mois

18h30-20h30

Groupe d'entraide des aidants

1 fois par mois

09h30-12h30

Permanence téléphonique



02.99.53.88.93

Roulement assuré par plusieurs bénévoles